

Ce bilan de mi-mandat montre que les engagements pris auprès des Tressois-es sont en passe d'être tous remplis. Cela témoigne du respect de la parole donnée et du mandat qui nous a été confié il y a trois ans. Chemin faisant, la majorité municipale s'est étoffée, reconnaissance de la qualité du travail mené, de la volonté de travailler pour la collectivité.

Faire battre plus fort le cœur de la citoyenneté : les engagements pris sont tenus. Cette année, nous lançons la troisième saison du budget participatif. Déjà, de nombreux projets nous ont permis d'apporter des améliorations quotidiennes à la vie des habitants. Autre illustration de cette dynamique citoyenne : la création de la réserve communale de sécurité civile, forte de 35 personnes prêtes à intervenir en cas de crise.

Protéger notre environnement : déjà leader dans ce domaine, la commune progresse encore. L'opération « une naissance - un arbre » rencontre un franc succès et nous proposons cette année aux lotissements de créer des vergers partagés, à travers une démarche inclusive et participative.

Priorité des actions éducatives et culturelles : la reconstruction de l'école maternelle est la priorité de ce mandat et le chantier progresse. Côté culture la salle

du Reflet est plébiscitée par un public nombreux ; elle propose des spectacles pour tous les goûts et offre un bel écrin aux différentes manifestations publiques.

Favoriser les mobilités : le plan vélo, ambitieux, a été adopté à l'unanimité des communes de la communauté de communes. Il commencera à être mis en œuvre dès cette année. Il complétera le réseau de trottoirs mis en place sur la commune.

Nous connaissons hélas un échec durable, ne nous en cachons pas : nous ne parvenons pas à convaincre la minorité de quatre élus d'adopter des relations de travail apaisées. Et pourtant ce n'est pas faute d'essayer, de respecter ses droits, de lui accorder les moyens de travailler.

Certains diraient qu'ils sont dans leur rôle, que l'opposition s'oppose. Fallait-il pour autant être contre la salle du Reflet, contre la salle multisport, contre le trottoir vers Pétrus, contre l'aménagement du bourg, contre le plan vélo, contre l'école... ?

Ce qui est spécifique à notre commune en revanche, c'est l'activisme juridique. La minorité multiplie les recours devant les tribunaux, devant la Préfecture, devant la Commission d'accès aux documents

administratifs, devant le Conseil d'Etat, en référé contre le marché de l'école maternelle. A chaque fois, elle a été déboutée mais que de temps, que d'énergie et d'argent perdus !

Aujourd'hui, le marché de l'école maternelle est encore attaqué. Les textes que nous appliquons, les procédures que nous manions sont extrêmement complexes et nul ne peut prédire l'issue d'un procès. Qui serait victime d'une décision judiciaire demandant un arrêt des travaux de l'école maternelle ? Assurément les élèves, les équipes pédagogiques et le contribuable tressois.

Dans ce projet nous ne poursuivons qu'un seul objectif : celui de l'intérêt général. Les petits Tressois ont besoin d'une école maternelle, adaptée et fonctionnelle et non pas de passer encore plusieurs années dans des locaux temporaires.

Souhaitons que nous partagions tous ce même but.

Les élus de « Tresses Ensemble »
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.
tresses.ensemble@orange.fr